



Réf : 3\_tan tan\_13\_12

**Titre : Renforcement de la gouvernance et des capacités locales**

## **Plusieurs conventions de partenariat**

Plusieurs conventions de partenariat portant sur des projets de développement économique et social dans les provinces de Guelmim et d'Assa-Zag ont été signées dans le cadre de la visite d'une délégation ministérielle et de hauts responsables dans la région. La visite de la délégation ministérielle a été également marquée par le lancement de plusieurs projets de développement socio-économique dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Pour un montant global de quelque 50 millions de dirhams, les conventions signées à Guelmim concernent notamment l'appui au développement et la mise en place de la ligne aérienne Casablanca-Guelmim, Tan Tan, récemment lancée par Regional Air Lines, l'aménagement de l'aérogare de Guelmim, les projets de proximité de la commune urbaine de Guelmim, l'électrification des douars de Tata et l'élargissement de la route reliant Guelmim à la Plage Blanche.

Ces conventions ont été conclues dans un cadre partenarial entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Équipement et des Transports, la direction générale des Collectivités locales et les Collectivités locales elles-mêmes, l'Agence du Sud, la Région Guelmim Es-Smara, l'Omnium marocain des pêches et l'Office national des aéroports (ONDA).

Pour ce qui est des projets prévus dans la province d'Assa-Zag, les conventions signées portent sur le soutien aux activités génératrices de revenus et à l'animation sociale, culturelle et sportive, ainsi que sur le renforcement de la gouvernance et des capacités locales.

Il s'agit du projet "Dar Al-Mouatine" d'Assa-Zag (partenariat entre le ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, l'Agence du Sud, la province d'Assa-Zag et l'INDH), du projet de formation des membres des comités locaux et des associations (Union des associations), d'un projet d'élevage caprin (Association pour le développement et la lutte contre la pauvreté) et ovin (coopérative Tadchache) ainsi que de plusieurs autres projets à caractère social, culturel et sportif.

Les différentes conventions signées à Guelmim et à Assa entrent dans le cadre de la promotion du développement socio-économique de la région Guelmim-Es Smara et de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales à travers des politiques de proximité répondant aux attentes et besoins réels des habitants de la région.

Dans leurs interventions à l'issue des cérémonies de signatures, les membres de la délégation ministérielle et les responsables des différents secteurs concernés ont salué les différents efforts entrepris dans le cadre de l'INDH lancée en mai 2005 par S.M. le Roi Mohammed VI, mettant en exergue les Hautes instructions Royales pour le développement des provinces du Sud, à l'instar des autres régions du Royaume.



Ils ont également fait état des différents chantiers lancés dans la région, rappelant les visites multiples effectuées par le Souverain dans les provinces du Sud qui ont été couronnées par le lancement et la mise en œuvre de plusieurs projets à même de favoriser le développement dans ces régions.

La délégation ministérielle était composée de Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et du Transport, Abderrahim Harrouchi, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Toufiq Hejira, ministre délégué chargé du Logement et de l'Urbanisme, et de Saâd Hassar, wali, secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

La délégation comprenait également Abdelhanine Benallou, directeur général de l'Office national des aéroports (ONDA), Ahmed Hajji, directeur général de l'Agence de développement et de promotion des provinces et préfectures du Sud, Larbi Bencheikh, directeur général de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du Travail (OFPPT), du wali de la région de Guelmim-Smara, gouverneur de la province de Guelmim, Ahmed Himdi, du gouverneur d'Assa-Zag, Driss Benaddou, et des présidents des communes des provinces de Guelmim et d'Assa-Zag.

## **REPÈRES**

**Aide**

**au développement**

**"Dar Al-Mouatine" d'Assa-Zag**

**Formation des membres des comités locaux et des associations**

**Elevage caprin**

**(Association pour le développement et la lutte contre la pauvreté)**

**Elevage ovin, (coopérative Tadchache)**

**Plusieurs autres projets à caractère social, culturel et sportif**

**SOURCE : Le matin : 02 - 01 - 2007**